

TULLE, le 12 Juin 2015

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
SM*

Arrêtés du 12 Juin 2015

N°51 : Arrêté portant approbation de l'avenant n° 1 au renouvellement de bail commercial souscrit avec la SARL OPTIQUE DEFFONTAINE pour un local sis avenue Charles de Gaulle (Montant de la recette : 6 738,74 € par an).

N°52 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 2 542,27 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 19 septembre 2014 à l'école Clément Chausson à Tulle.

N°53 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 745,50 € présenté par GROUPAMA D'OC par l'intermédiaire de SMACL ASSURANCES correspondant au remboursement du sinistre survenu le 11 décembre 2013, salle de l'Auzelou à Tulle.

N°54 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 727,56 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au versement de l'indemnité immédiate suite au sinistre survenu entre les 10 et 15 mars 2015 au Centre de Loisirs du Chambon.

N°55 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et la Croix Rouge Française – Délégation Locale de Tulle ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication à son concert annuel (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°56 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'association « Pupitre - Chœur de Chambre du Pays de Tulle » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de concerts de ladite association (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°57 : Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (montant de la dépense : 591 € HT soit 709,20 € TTC).

N°58 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 551,64 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement du solde suite au sinistre survenu le 17 mars 2013, rue du Docteur Lobligeois.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR